

PLEUDIHEN

Village

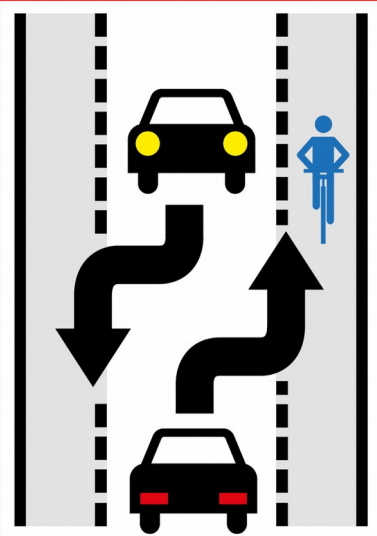
13/07/2018 n°1961
www.pleudihen.fr

Rue des grèves : Partageons la route pour plus de sécurité.

Plusieurs habitants se sont étonnés de découvrir cette semaine le marquage au sol réalisé sur la Rue des Grèves... Sur cette rue qui a été refaite en début d'année dans le cadre du programme de voirie, le Conseil Municipal a décidé de tester le concept de CHAUCIDOU. Quelques explications s'imposent...

Le terme CHAUCIDOU est la contraction de CHAUssée à CIRCulation DOUce. Il est aussi appelé « chaussée à voie centrale banalisée ». Le principe est simple : la route classique (à deux voies) est transformée par un espace central rétréci à double sens pour les véhicules motorisés. On adjoint de chaque côté deux voies latérales pour les vélos (non considérées comme de vraies bandes cyclables au sens du Code de la Route). En cas de croisement, les véhicules sont autorisés à se déporter sur leur droite sur ces voies latérales pour se croiser.

Depuis quelques années, face à la demande croissante de liaisons douces et aux attentes en matière de sécurité routière, la mutation de routes, urbaines ou non, vers ce type d'aménagement s'accélère. Le chaucidou est adapté aux voies trop étroites pour envisager la création de bandes cyclables dédiées. Il améliore le confort et la sécurité des cyclistes et piétons en marquant clairement leur présence sur la chaussée. Par ailleurs, il permet d'inciter à modérer la vitesse des automobilistes en modifiant les repères habituels sur la chaussée : suppression de bande axiale et de l'effet couloir, rétrécissement visuel de la chaussée, même s'il est possible d'utiliser la largeur nécessaire pour se croiser. Enfin, il est peu contraignant pour les automobilistes respectueux des limites de vitesse, facilement aménageable et à faible coût.



**AUTOMOBILISTES,
EN CAS DE CROISEMENT,
DÉPORTEZ-VOUS.
ATTENTION AUX CYCLISTES !**

Partageons
la route ! 

Après avoir échangé avec les agents de l'ATD (Conseil Général) sur les possibilités de renforcer la sécurité de nos axes routiers, nous souhaitons tester ce type de voie. Dans le même temps, et comme dans bon nombre d'endroits sur la commune, des riverains du lotissement de Bellevue s'inquiétaient de la vitesse excessive de certains sur cette rue des Grèves pourtant limitée à 50km/h et de la réfection de la bande de roulement qui risquait de ne pas améliorer ce constat (suppression de nids de poules qui faisaient office de ralentisseurs !). La configuration de la rue se prêtait bien à un aménagement de type Chaucidou et le Conseil s'est montré favorable à cette expérience.

Nous poserons des panneaux informatifs prochainement (visuel ci-contre). Nous observerons bien entendu les effets de cet aménagement et restons à votre écoute pour recueillir vos avis.

David BOIXIERE, le Maire



**NOUVEAU SERVICE
ETE 2018**

Ouverture de
**l'Accueil de loisirs du lundi 27
au vendredi 31 août 2018**

L'actualité de la SEMAINE à venir...

CÉRÉMONIE de la FÊTE NATIONALE
Samedi 14 juillet
18h30



Commémoration au Monument aux Morts, au cours de laquelle il sera rendu hommage aux combattants de toutes les guerres.

CENTRE CULTUREL – BIBLIOTHÈQUE

Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Judi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	

02.96.88.20.55 - bimpleudihen@wanadoo.fr

INFOS PRATIQUES



Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (fixe)
Médecin : 15
Pharmacie : 3237
Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80
Association « Soleil et Sourires » :
contact 02.96.83.20.75
Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64
Conciliateur de justice : permanence le
Mardi 7 août, de 9h à 11h30 en mairie de
Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)
Taxi LEMOINE 06.08.54.09.22

TRI SÉLECTIF
ramassage des sacs jaunes



Dans les villages : **mardi 24 juillet**. Dans le
bourg : **tous les mardis**.



MARCHÉ tous les MARDIS
de 9h à 13h, place de la mairie

Fruits et légumes, fleurs, poissonnerie,
galettes, boucherie-charcuterie, fromages,
produits laitiers fermiers, artisanat....

« Le 14 juillet 1918 - suite ».

« Nos pièces (canons) tiraient sans arrêt essayant d'arrêter l'ennemi qui avançait sur nous. Bientôt les balles se mirent à siffler : nous tirions à vue sur l'infanterie allemande. C'est à ce moment qu'Emile Corgne (originaire de Vern-sur-Seiche près de Rennes) fut tué net. Puis ce fut un autre sous-officier, François Courtel, un Parisien natif de la Prénessaye (22255-Côtes du Nord). Puis un brigadier (caporal dans l'arme de l'infanterie) Sibut, un enfant de l'assistance publique, fut grièvement blessé et évacué. Jamais plus on n'entendit parler de ce dernier : il ne dut pas survivre à ses blessures. La Batterie tirait toujours, malgré de nombreux blessés. La 3^{ème} pièce n'avait plus qu'un servant (canonnier-artilleur) valide, un nommé Lafosse, un petit gars d'Argentan (61200-Orne). Il tirait seul à vue sur les Allemands. Il fallut amener les avant-trains sous les balles. Les morts et les blessés avaient été évacués vers l'arrière. Une certaine accalmie se produisit et nous pûmes nous retirer sans autre perte. Un cheval seulement fut tué pendant cette opération. C'était celui du brigadier Conquet. Conquet était un brigadier venu en renfort quelques temps avant cette attaque. C'était un Méridional pur sang et un flemmard de premier ordre. On me l'avait adjoint pour me donner un coup de main pendant la permission du Chef. Il écrivait admirablement, mais il n'était pas très délicat et je lui confiais que peu de travail. Ce qui faisait d'ailleurs bien son affaire. Il m'amusait par sa faconde intarissable, avec son accent du Midi, l'on ne s'ennuyait pas avec lui. Quoi qu'il en soit, lorsque son cheval tomba, et lui avec, il s'empressa de récupérer sa selle et sa bride montrant ainsi un joli cran sous les balles. Je l'en félicitai après coup.

Nous ne nous retirâmes pas loin. Les Allemands avaient avancé mais ils ne s'attendaient pas à cette résistance échelonnée et ils durent stopper. La bataille continuait mais l'élan ennemi était brisé. D'autre nous avaient remplacés. »

Extrait de l'ATLAS de la Première Guerre mondiale (Ouest-France) : « Contre-offensive alliée ».

« Le 15 juillet 1918, Ludendorff lance l'attaque en Champagne pour faire tomber le saillant de Reims. Mais son attaque a été écartée et les Franco - Américains, reprenant la tactique allemande, attendent l'ennemi sur les deuxième lignes de défense, brisant l'élan adverse.

Le 18 juillet, les Alliés passent à la contre-attaque sur la Marne, appuyés par un millier de chars et des centaines d'avions. La contre-offensive Mangin prend en tenailles le saillant de Château-Thierry : cette « deuxième bataille de la Marne » force le repli allemand vers l'Aisne. Les Alliés ont désormais une supériorité numérique et matérielle. Les Américains débarquent au rythme de 250 000 hommes par mois alors que les Allemands sont incapables de renouveler leurs effectifs. »

Extrait du journal Ouest-France/Hors-série de décembre 2013 : « La seconde bataille de la Marne ».

Le 18 juillet 1918 : « Seconde bataille de la Marne ».

« C'est le début de la grande offensive alliée. Elle oblige les Allemands à se replier au Nord de la Marne. L'utilisation des chars fait la différence. Les Allemands doivent renoncer à l'attaque qu'ils avaient prévue dans les Flandres. »

Le comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat

SERVICE JEUNESSE - Année scolaire 2018-2019

Ouverture les mercredis à la journée et la demi-journée (matin, après-midi). Renseignements en mairie 02.96.83.20.20 ou auprès de José Escanez

- Programme ESPACE ADOS -

lundi 16/07 - 10h à 12h : matinée jeux de société. 14h à 16h30 : Tournoi des 2 raquettes. Mardi 17/07 - 14h à 17h : la tête et les jambes. Jeudi 19/07 - 9h40 à 16h45 : acrobbranche. Vendredi 20/07 - 13h15 à 16h30 : stand up paddle.

COMITE FETES et CULTURE

VIDE GRENIER - DIMANCHE 22 JUILLET 2018

2,50 € le mètre linéaire. Salle des fêtes. Restauration sur place. Renseignements au 06.63.44.64.68

KERMESSE PAROISSIALE

PLEUDIHEN – SAINT HELEN – LA VICOMTE

Dimanche 29 juillet 2018 – salle des fêtes de Pleudihen. 10H30 : Messe en plein air (tribunes du stade).

11H30 : apéritif en chansons, vente de gâteaux.

12H : repas sur place (possibilité de réserver).

Tout l'après-midi : chants de marins avec le groupe vocal de Dinard « Vents et marée », concours de palets, jeux divers, roue de la fortune et le manège pour le plaisir des plus petits. Tirage de la tombola en fin d'après-midi.



Centre culturel /
Bibliothèque
EXPOSITION
jusqu'au 28 JUILLET 2018
Peinture à l'huile par
Annik GAU PLONQUET
« Govanik »



De 19h à 21h
Marché estival :
Produits du terroir et
artisanat local
Tournoi de Sandball
Ouvert à tous.
Animations diverses
Restauration : moules-
frites, galettes, crêpes,
boissons fraîches, barbe à
papa...

Vendredi 13 juillet 2018



CONCERT dès 21h :
DIRTY OLD MAT



LUTTE CONTRE LES CHARDONS

Les dispositions de l'ARRETE du 8 avril 2005 imposent la destruction des chardons dans toutes les parcelles de terre dont l'objectif est de prévenir toute prolifération de ces plantes. Elle doit être opérée durant le printemps et l'été.

Dans le cas contraire, les infractions à l'ARRETE seront constatées par procès-verbaux par la brigade de Gendarmerie qui seront adressés à Monsieur le Procureur qui prendra les dispositions prévues aux articles L251-19 et L251-20 du Code Rural.

Cette destruction s'applique sur l'ensemble du territoire du département, les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.